

## PROJET : LA TRAVERSEE DES CARROZ



La réorganisation du cœur de la station des Carroz, vaste débat de plusieurs années, qui a nécessité plusieurs études, et qui devrait permettre de proposer un accueil qualitatif pour nos clients, mais également pour nous tous.

Plusieurs problèmes devaient être pris en compte tels que les animations de la place que ce soit l'été ou l'hiver, l'accès aux commerces, ... Actuellement nous recevons nos hôtes sur une place qui est en pente, avec un chapiteau de fête foraine, et des estrades qu'il faut monter et démonter régulièrement, et qui sont esthétiquement très moyennes.

Cette nouvelle place se verra dotée d'une plateforme conséquente permettant ainsi l'organisation d'animations, des allées et venues en toute tranquillité, et sécurisées et où il sera possible d'organiser aux pieds levés des manifestations avec des assises déjà en place et une scène digne de ce nom. Pour ce faire, la circulation des voitures sera réduite à une seule route à double sens.

Nous sommes favorables à cette réorganisation du flux voitures et au double sens, mais pas à l'implantation de feux rouges pour la régulation des piétons.

Le Relookage du Carré Pointu plus communément appelé l'Agora permettra de conserver ce petit bâtiment au centre, tout en le valorisant. L'utilisation de parkings courte durée favorisera une approche facile aux commerces tout en évitant les voitures ventouses.

Lors de l'étude, il a été pris en compte le besoin en terme d'accueil clients, esthétique, PMR, mais également en terme d'entretien pour les équipes de la municipalité, déneigement et propreté,..

Toutefois, il est impératif de réaliser au préalable un parking proche du centre, pour compenser les places perdues et ainsi garantir son caractère piétonnier.

Reste à présent à nous accorder sur le choix des matériaux, pour que le caractère de notre village de montagne demeure et ne prenne pas les caractéristiques d'une ville que nous ne sommes pas.

**Nous sommes favorables à ce projet avec les réserves précitées**

## PROJET : LA MAISON DU TOURISME



A l'heure actuelle cet emplacement est utilisé pour une part, en parking et pour l'autre , en jeux pour les enfants.

A l'origine de cette idée, le regroupement des différents intervenants et services tels que les écoles de ski, Soremac, office du tourisme. A ce jour, il n'aurait que la vocation de reloger l'office du tourisme et peut être la poste, et réaliser des logements au dessus.

Le bâtiment projeté ne s'intègre pas avec le reste des bâtiments avoisinants. Sa hauteur d'environ 17 mètres fait de lui un bâtiment très imposant fermant ainsi la vue sur la piste des Servages.

Revenons à l'office qui est la base de la discussion.

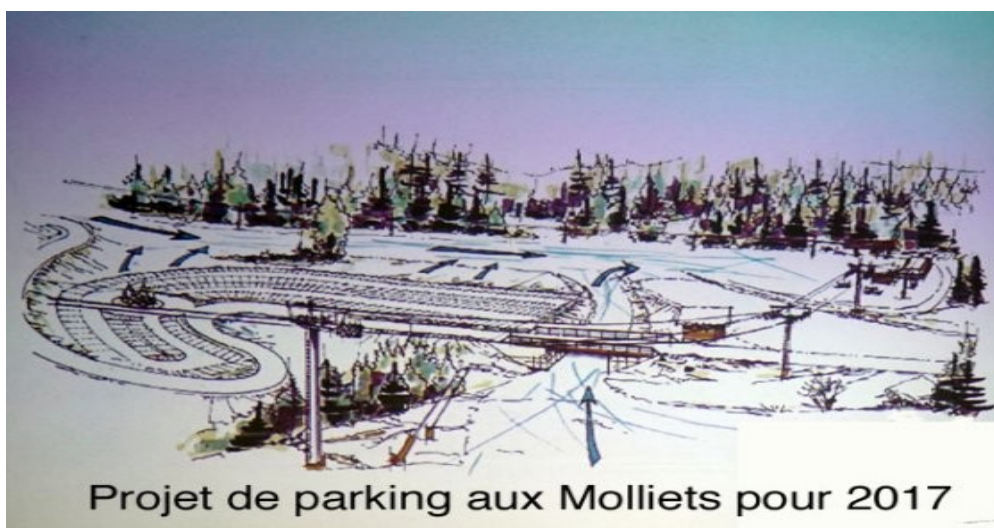
Tout d'abord l'office à été rénové lors du mandat précédent, son emplacement central fait qu'il est visible de tous. La conception du local actuel fait qu'il sera difficile d'utilisation pour un autre commerce à cause de son escalier sinueux et de ses différents niveaux. Sa délocalisation n'est donc pas une urgence.

La rénovation du Centre va certainement engendrer de nouvelles nécessités organisationnelles. Dès lors, ne faut il pas conserver un des derniers terrains, propriété de la commune, pour répondre à des besoins futurs? Pourquoi faut il à tout prix vendre (dation) rapidement? D'autant plus qu'en supprimant des places de parking lors de la rénovation du centre et sur ce terrain, il n'en reste pas moins que nous avons encore des voitures à garer ! Quelle sera l'organisation pendant le temps des travaux ? Il est évident que l'emplacement n'est pas avenant et que des travaux d'embellissement pourraient être envisagés.

Certaines villes tentent de recréer des espaces verts, pour donner de l'espace et de la convivialité, et nous, village de montagne nous voudrions tout cloisonner, tout refermer, tout bétonner cachant ainsi le panorama tant prisé.

**Nous ne sommes donc pas favorables à sa réalisation .**

## PROJET : Le Nouveau Télésiège aux Molliets



L'évolution de la SOREMAC passe par le changement de ses installations pour permettre un meilleur qualitatif en terme de réception client, en cela nous sommes entièrement d'accord. Ce qui nous plait moins en revanche, c'est son implantation au bas des Molliets.

Nous savons tous que la neige a tendance à être capricieuse, et même si nous sommes dotés d'enneigeurs, il est déjà arrivé de ne pas pouvoir enneiger la piste. (problèmes techniques, températures trop élevées ou autres...). En tout cas c'est un scénario que non seulement nous ne pouvons ignorer, mais qu'en plus nous sommes tenus de prendre en considération.

Les précurseurs de la station avaient pensé un départ plus en amont s'assurant ainsi de l'enneigement minimum et donc d'une liaison avec les autres stations. Ils avaient également organisé deux télésièges permettant l'acheminement des skieurs à la Tête des Près de Saix. Il aurait suffi de remplacer l'un des deux pour le même résultat, à savoir monter les skieurs à la Tête des Près de Saix occasionnant un moindre coût. La différence pouvant dès lors être affectée à d'autres besoins.

De plus, la piste sera rapidement saturée avec le flux de skieurs venant des Carroz, et n'auront d'autre choix pour utiliser la liaison que de descendre aux Molliets. Tout le monde connaît la qualité de la neige qui est très lourde en fin de saison, nous ne sommes donc pas convaincus que les clients ne prendrons pas leurs véhicules pour se rendre directement à Vernant. Pour nous, il y a une véritable incohérence entre la réalisation d'un centre de station sans véhicule et le développement d'un parking aux Molliets, puisque le transit de véhicules s'effectuera forcément par la seule route qui traverse le centre des Carroz. On connaît tous les problèmes de trafic au centre des Carroz en haute saison.

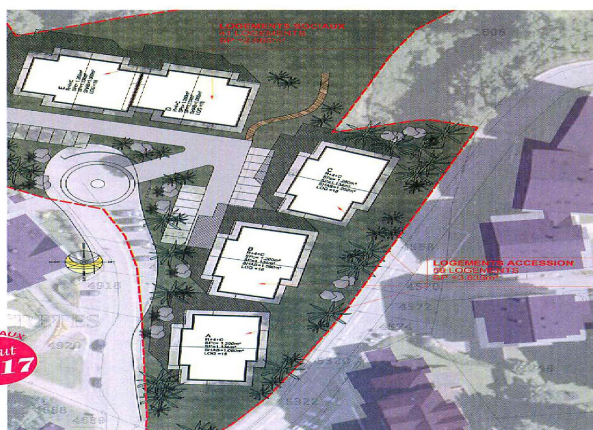
Le Coût de l'appareil très élevé va bloquer les investissements de la SOREMAC pour quelques années.

Cet hiver nous avons été confrontés à des conditions météorologiques compliquées avec énormément de vent en altitude ne permettant pas aux liaisons de fonctionner correctement. Notre clientèle très nombreuse à cette période, s'est vu exposée à de très longues files d'attente pour accéder au sommet de la télécabine. Les clients évitent de descendre au bas de notre station car ils connaissent le problème de lenteur et d'engorgement pour en remonter.

Nous sommes convaincus que nous devons penser le renouvellement des installations depuis le départ des Carroz. Nos clients choisissant notre station car ils aiment la station familiale à dimension humaine, les chalets et skier au milieu des sapins. Tous, ne montent pas systématiquement à Flaine. Nous ne pouvons donc pas uniquement penser la majeure partie des investissements en fonction des liaisons, bien que cela doit être pris en compte. De plus nous n'avons qu'un seul point de départ situé au Télécabine. Il serait peut être bien de réfléchir à un deuxième départ dans le village, permettant de le dédoubler.

**Nous sommes favorables aux investissements nécessaires pour le développement de la SOREMAC, mais nous aimerions que dorénavant ils soient davantage pensés pour l'amélioration de notre départ station.**

## PROJET : LOGEMENTS ACCESSIBLES



A ce jour nous avons sur notre commune 46 logements prévus et utilisés en logement social. Nous n'avons donc aucune obligation de réalisation supplémentaire. Une fois que nous avons dit cela, il n'en reste pas moins que certaines familles ont besoin de se loger mieux ou plus grand. Là encore qu'elle est la solution proposée : Construire, donc bétonner.

Nous reprenons la logique qui est la nôtre à savoir que notre commune n'est pas extensible et que nous ne pourrions pas indéfiniment répondre en construisant, dès lors quelles solutions ?

Il y en a plusieurs :

- **La première** étant l'utilisation des biens communaux tels que l'école de la Frasse, l'ancienne école de musique à côté de la Mairie dans lesquels nous pourrions créer des appartements dont la rénovation se ferait en régie, (donc par les services municipaux), puis mis à la location avec des tarifs abordables. Cette solution permettrait une véritable mixité sociale, plutôt que de cantonner toutes les personnes au même endroit.

- **La deuxième** étant de racheter des biens sur la commune avec un budget annuel dédié, et qui permettrait en fonction des demandes de s'adapter avec l'offre du marché, et là aussi , de les mettre en location à des tarifs abordables.

Ces façons de procéder nous permettraient une économie sur la consommation du territoire, tout en respectant les privés dans leur démarche de location, et garantir une réelle mixité.

Cette façon de faire, permettrait également à la collectivité de s'enrichir, puisqu'elle serait propriétaire des biens rénovés au lieu de s'appauvrir en vendant tous nos terrains. Enfin, le but recherché serait atteint ,à savoir, loger les moins favorisés de manière abordable et en fonction de leurs besoins.

Dans ce projet nous ne comprenons pas l'utilité de construire 97 logements répartis sur 5 bâtiments dont 2 en copropriété simple (encore du lit froid). Ces deux bâtiments ne sont absolument ni dédiés à de l'habitat abordable, ni dédiés à du logement social.

**Vous l'aurez compris là encore nous ne validons pas ce projet.**

## PROJET : LA TRAVERSEE D'ARACHES



### **LA TRAVERSÉE D'ARÂCHES**

La réorganisation de la traversée d'Arâches, valorisation du patrimoine.

En effet ce projet permettra de mettre en valeur l'Église qui est le monument principal et imposante par son emplacement qui trône en hauteur, ainsi que la petite maison typique qui fait office de actuellement de bureaux pour les service techniques. La création de parkings organisés sera la garantie de conserver une place piétonne de qualité permettant ainsi une utilisation optimale lors des différents regroupements faisant partie de la vie de la commune.

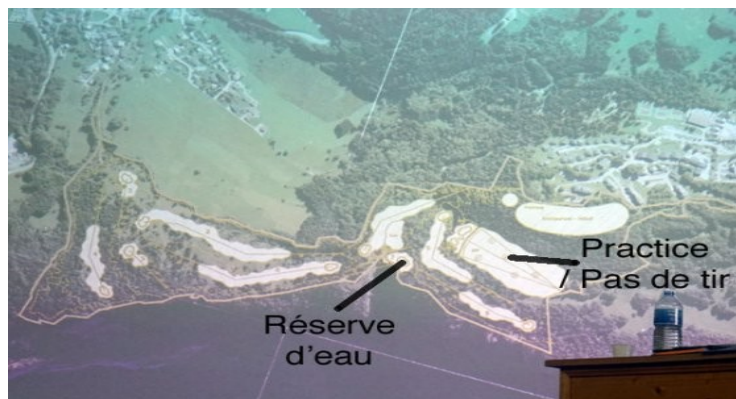
Pour nos clients, dès leur arrivée, c'est la première impression que l'on donne de notre commune, il est donc important de l'embellir.

Nous ne sommes pas d'accord sur le fait de devoir couper les arbres existants, car ceux ci procure une véritable plus-value en terme de bien être et d'ambiance.

Comme pour la traversée des Carroz, il reste à présent à nous accorder sur le choix des matériaux, pour que le caractère de notre village de montagne demeure et ne prenne pas les caractéristiques d'une ville que nous ne sommes pas.

**Nous sommes favorables à ce projet avec les réserves ci-dessus**

## PROJET : LE GOLF A ARACHES



L'idée de réaliser un golf à Arâches ne date pas d'aujourd'hui, c'est un projet qui avait déjà fait l'objet d'un refus massif de la part de la population consultée dans les années 1995/2000.

Pour nous c'est un projet d'un autre temps, consommateur d'espace, anti-écologique et stérile commercialement.

Le projet du golf consiste à la réalisation d'un golf 9 trous à greens synthétiques sur un territoire s'étendant du quartier du pré du bois aux Carroz, près de la base de loisirs, jusqu'à la plaine d'Arâches. Ce projet comprend également la réalisation d'un lac artificiel pour alimenter le golf en eau ainsi que les pistes de ski de fond en hiver, et également un hôtel.

Nous sommes opposés à la réalisation de ce projet, qui à notre sens est contraire à l'intérêt de la commune tant sur le plan touristique, économique qu'écologique.

Tout d'abord, la forêt communale est un lieu majestueux où se côtoient une flore et une faune riche. Les paysages variés qui la compose allant du sous-bois à la prairie, en passant par les divers points de vue depuis la falaise, sur la pointe d'Areu et la vallée en font un espace remarquable, privilégié par les marcheurs en quête de sérénité, mais également utilisé pour les randonnées équestres, VTT... ainsi que pour l'agriculture. Sous le précédent mandat des prairies avaient fait l'objet de réhabilitation justement pour favoriser l'agriculture à cet endroit, moyennant des subventions substantielles pour cette opération. Subventions qu'il faudra certainement rembourser si un tel projet voyait le jour.

Le projet est situé en plein cœur des corridors écologiques permettant ainsi à la Faune de circuler facilement d'un massif à l'autre. Les déplacer semble peu réalisable à cause de la proximité de la falaise.

Défricher et dénaturer une étendue de cette envergure, au profit d'une seule activité, et au détriment de toutes celles qui s'effectuaient déjà sur ce site est une grave erreur, qui aura des conséquences irréversibles sur le village tout entier, sur notre qualité de vie et sur la commune.

De plus il existe déjà un golf de 19 18trous à Flaine, ( Flaine qui fait partie intégrante de la commune). Il paraît primordial de l'optimiser dans son utilisation et sa fréquentation. La encore cultivons notre jardin avant de l'agrandir. N'oublions pas que nous sommes à l'ère des intercommunalités ou il doit y avoir un groupement d'utilisation des choses pour réaliser des économies. Ce projet ne correspond vraiment pas à l'ère du temps il paraît inutile d'en construire un deuxième. A moins que nous voulions perdre deux fois plus d'argent. Car nous rappelons que les Golfs en général perdent tous de l'argent, celui de Flaine n'y échappant pas.

Concernant le projet de ski nordique l'hiver, il nous paraît aberrant de prévoir un tel parcours à 800 mètres d'altitude, compte tenu des difficultés d'enneigement que nous connaissons.

Là encore aucune logique. ON nous explique que le réchauffement climatique ici...que le manque de neige la...et on nous explique dans le même temps que des pistes de ski de fonds vont être réalisées à Arâches. ???!

On nous explique également qu'en cas de manque de neige et de conditions propices à la réalisation de neige de culture il y aura le Golf.

Nous rappelons juste que le Golf serait doté d'un Club house et d'un hôtel. Ce qui signifie que tous les services seront dispensés sur place, l'hôtellerie, la restauration, la location de matériel. Donc cela signifie aucune substitution de chiffres d'affaires pour les commerçants des CARROZ 1140.

Quant à la SOREMAC elle n'a rien à y gagner sinon l'entretien, les coûts et les pertes.

Si nous devons trouver une substitution au manque de neige ce serait de réaliser une luge sur rails toute saison (technologie qui s'intègre parfaitement au paysage et dont les structures ne demandent aucun modelage du relief exception faite des socles), à l'échelle de notre commune dans un premier temps, puis du massif dans un deuxième temps et enfin du Grand massif. Que souhaite notre clientèle : Monter en altitude sans effort, avoir la sensation de glisse et être en famille. La luge permet tout cela, il suffirait de constituer un parcours en partie sous les emprises existantes des remontées mécaniques permettant ainsi à toutes les populations, jeunes, âgées, familles de se hisser au sommet de la montagne pour la dévaler en toute tranquillité et ce, quel que soit la période, quid de l'enneigement. Pour le coup cela donnerait une deuxième source de revenu à la SOREMAC et les clients seraient dans la station. Et de plus nous serions précurseur.

Nous sommes une station de montagne, la nature et les paysages font partie de notre offre touristique, mais aussi de la qualité de vie des habitants de la commune. Nous sommes favorables au développement de notre station, mais nous croyons en un développement raisonnable et respectueux du cadre de vie qui fait partie intégrante de l'attractivité de notre station. Ce projet va à l'encontre de cette idée.

**Compte tenu de l'ampleur et du caractère irréversible du projet, ainsi que son absence dans le programme de la liste majoritaire, nous demandons qu'un référendum communal soit tenu sur la question.**